

Communiqué



Aux médias de Suisse romande

Bâle, le 7 avril 2009

Etude sur les coûts de la protection des biotopes en Suisse

Pro Natura réclame plus de moyens pour les biotopes

L'étude publiée ce jour sur les coûts de la protection des biotopes en Suisse révèle un sous-financement patent. Un investissement unique d'environ 1 milliard de francs devrait être consenti pour régénérer les quelque 6000 biotopes d'importance nationale. En outre, l'entretien des réserves naturelles implique pour la Confédération et les cantons une dépense annuelle à peu près double de celle qui y est affectée aujourd'hui. Pro Natura appelle la Confédération et les cantons à prendre enfin au sérieux le mandat légal sur la protection des biotopes et à y consacrer les fonds nécessaires.

Il est urgent d'agir: la qualité et l'étendue des quelque 6000 biotopes d'importance nationale ont continué de diminuer depuis leur mise sous protection. Pour entretenir ces milieux de grande valeur conformément aux dispositions légales, au moins deux fois plus de moyens qu'aujourd'hui – à savoir entre 148 et 183 millions de francs – devraient être annuellement investis. C'est l'une des conclusions d'une étude publiée le 7 avril 2009, réalisée par l'Institut fédéral de recherche sur la forêt, la neige et le paysage (WSL) avec la collaboration de Pro Natura et du Forum Biodiversité Suisse. De plus, un investissement unique compris entre 700 millions et 1,4 milliard de francs est indispensable pour régénérer les biotopes négligés. Les deux tâches – entretien et revitalisation – sont des obligations légales. Ce sous-financement flagrant de la part de la Confédération et des cantons entraîne le dépérissement des biotopes d'importance nationale.

Sans argent, toute loi demeure lettre morte

« Avec une Confédération et des cantons qui y consacrent aussi peu d'argent, il n'est guère étonnant que la biodiversité régresse davantage en Suisse que chez nos voisins », fait remarquer Urs Tester, chef de la division Biotopes et espèces chez Pro Natura. Et celui-ci d'affirmer: « La Suisse doit une fois pour toutes appliquer sa propre législation et les accords internationaux en matière de protection des espèces, et y consacrer les moyens nécessaires ! » Moyennant un investissement annuel supplémentaire ne dépassant pas 2.5 % du budget agricole annuel ou équivalent aux coûts moyens de 1,5 kilomètre de nouvelle autoroute, la Suisse pourrait satisfaire au mandat légal, préserver des habitats naturels de grande valeur et sauver de l'extinction de nombreuses espèces animales et



végétales. S'y rajouterait un investissement unique d'environ un milliard de francs pour le maintien de nos bases vitales. C'est ce que coûte la réparation de tous les manques subis par la protection des biotopes, suite à de trop grandes économies réalisées lors de l'entretien annuel des biotopes d'importance nationale.

Par ailleurs, Pro Natura exhorte la Confédération et les cantons à mettre enfin en œuvre l'Inventaire des prairies et pâturages secs. Cela fait des années que l'ordonnance y relative sommeille dans les tiroirs de l'administration fédérale. Pendant ce temps, le déclin des prairies et pâturages secs (PPS) se poursuit: on estime que 10 à 20 % des PPS d'importance nationale ont disparu rien que depuis l'établissement de cet inventaire. Inventaire et ordonnance doivent entrer en vigueur sans tarder pour que ces précieuses surfaces, si riches en espèces, puissent être sauvegardées avant d'être irrémédiablement perdues.

(3300 signes)

Annexe:

Vous trouverez l'étude complète (uniquement en allemand) et la brochure (en français et en allemand) « Les coûts de la protection des biotopes – ce que coûte la réalisation des objectifs prescrits par la législation dans le domaine des inventaires fédéraux » sur:

Internet:

Etude « Les coûts de la protection des biotopes – ce que coûte la réalisation des objectifs prescrits par la législation dans le domaine des inventaires fédéraux » :

www.wsl.ch/biotopschutzkosten
www.pronatura.ch/protection-de-la-nature

Communiqué de presse commun des éditeurs de l'étude – WSL, Forum Biodiversité Suisse et Pro Natura – sur les résultats de l'étude :

www.wsl.ch/news/presse ou www.pronatura.ch/presse

Renseignements complémentaires:

Nicolas Wüthrich, responsable de l'information, tél. 079 212 52 54,
nicolas.wuthrich@pronatura.ch

Ce communiqué de presse, de même que les conclusions et requêtes de Pro Natura, sont également publiés en allemand ainsi que sur www.pronatura.ch/presse.

